

Communiqué de presse

DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Baie-Comeau, le 6 octobre 2022 – La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière commence aujourd'hui, le 6 octobre, dans les cliniques de vaccination organisées par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord ou par les centres de santé autochtones.

La vaccination est disponible sur **rendez-vous seulement**. Dès maintenant, il est possible de prendre rendez-vous sur la plateforme <u>Clic Santé</u> ou par téléphone au 1 844 407-0967.

Le vaccin constitue le moyen le plus simple et efficace de se protéger contre les complications de la grippe saisonnière, notamment pour les personnes qui sont le plus à risque de les subir. Cette protection est complémentaire à celle conférée par la vaccination contre la COVID-19. Veuillez noter qu'il est possible de recevoir le vaccin contre la COVID-19 au même moment que celui contre la grippe saisonnière. Toutefois, comme certaines plages horaires sont réservées pour l'administration des deux vaccins, il est possible qu'un rendez-vous à un autre moment vous soit proposé.

La Direction de santé publique de la Côte-Nord invite particulièrement les personnes âgées de 6 mois à 74 ans atteintes de maladies chroniques (notamment le diabète, les maladies du cœur, des poumons, des reins ou du foie, l'asthme, les cancers ou une faiblesse du système immunitaire) à se faire vacciner, car elles sont plus à risque de complications. Il est aussi suggéré aux personnes de 75 ans et plus de se faire vacciner en raison des complications possibles (hospitalisation ou décès).

Le vaccin contre la grippe est recommandé et offert gratuitement aux personnes suivantes :

- les personnes âgées de 75 ans et plus;
- les personnes âgées de 6 mois et plus atteintes de maladies chroniques;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse, et les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2° et 3° trimestres de leur grossesse;
- les résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi que des ressources intermédiaires;
- les personnes vivant dans les communautés éloignées et isolées (Minganie, Basse-Côte-Nord, Fermont, Schefferville, Kawawachikamach), en mettant la priorité sur celles présentant un risque élevé de complications.

Afin de diminuer le risque de transmettre la grippe aux personnes à risque de complications, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux aidants naturels, aux personnes résidant sous le même toit que celles qui ont plus de risques de présenter des complications ou résidant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois;
- aux travailleurs de la santé en contact avec les usagers.

Pour connaître l'horaire des cliniques de vaccination, la population est invitée à consulter le <u>site Web</u> et la page Facebook du CISSS de la Côte-Nord. Des publicités seront aussi diffusées dans les médias locaux.

.../2

Vaccin contre le pneumocoque

Le vaccin contre le pneumocoque est aussi recommandé et offert gratuitement aux personnes âgées de 65 ans ou plus et à celles atteintes de certaines maladies chroniques.

Pour plus de détails au sujet de la campagne de vaccination contre la grippe, visitez le site Québec.ca/vaccingrippe.

- 30 -

Source : Jean-Christophe Beaulieu

Agent d'information

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

418 962-9761, poste 414009